

COMMUNE DE MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal N° 48

22 JUILLET 2024 à 19 H 00

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Montaigut-en-Combraille, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc SAUTERAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juillet 2024.

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : Mesdames et Messieurs

Jean-Marc SAUTERAU - Jean-Luc QUINTY – Danièle DELMOTTE – Margaux PIQUELLE - René POUILLE - Denis BICHARD – Damien LABRE - Éliane VIALON – Christelle CHAMPOMMIER – Valérie ROOSE.

Absent Excusé : Gaëlle LE BOULANGER, Thomas PICANDET.

Procuration : Michel FLORENTINO à Christelle CHAMPOMMIER, Martine CONSTANT à Danièle DELMOTTE.

Secrétaire de séance : Madame Margaux PIQUELLE.

Le compte rendu n° 47 de la réunion du Conseil Municipal du 24 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

FINANCES ET DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1 – Offre de reprise d'un véhicule des services techniques.

Dans le cadre de la procédure de cession du véhicule IVECO 4X4 de 2012, deux propositions ont été remises à la commune :

*Monsieur Jean RODIER (03)

*Monsieur Alexandre LAFOND (SAS LCTP (63))

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour :

-D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la vente du véhicule selon l'offre la plus haute / Jean RODIER (03) pour 15 000 €.

-D'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux actes administratifs et budgétaires nécessaires.

Délibération

2 – Cimetière : reprise d'une allée en enrobé.

La société COLAS (MONTEIL TP (63)) a remis une proposition pour un montant total HT de 11 832.50 € soit 14 199.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour :

- De retenir la proposition de la société COLAS (MONTEIL TP) dans les conditions ci-dessus référencées.
- Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2024.

Délibération

3 – Services techniques : acquisition d'une débroussailleuse.

La SARL LA'FER JARDIN (63) a remis une proposition pour un montant total HT de 857.50 € soit 1 029.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour :

- De valider la proposition ci-dessus référencée.
- Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024.

Délibération

4 – S.I.V de MENAT : voirie 2024.

Le Syndicat Intercommunal de Voirie a établi en 2023, une proposition de programme pour l'année 2024 :

- *Rue de la Tannerie (partie haute/partie basse).
- *La Danne.

Le programme initialement évalué à un total de 53 187.20 € a finalement été légèrement ajusté en prix unitaires pour un total définitif ramené à 44 560.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour :

- D'autoriser Monsieur le Maire à valider le montant final de la prestation pour régularisation.
- Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2024.

Délibération

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

5 – Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal. Droit de Prémption Urbain (zone U).

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L210.1, L 211.1 se suivants, L 213-1 et suivants, R 213-4 et suivants, R 211-1 et suivants, et L 300-1,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 05 février 2019 instituant un Droit de Prémption Urbain sur le territoire de la commune,

Références cadastrales Section N° Lieu-dit	Propriétaires	Décision et Date
A 883 8 Grand Rue	SCI Vent'Allier	Non préempté 03/07/2024
A 1079 7 Rue de la Chapelle	Pierre ANTOINE	Non préempté 08/07/2024
A 1006 5, rue de la Poste	Succession vacante BLANCHARD	Non préempté 22/07/2024

Le Conseil Municipal entérine ces décisions.

QUESTIONS DIVERSES

*Cérémonie du 07 août : organisation de la commémoration et des invitations (Rafle du 07/08/1944).

*Aménagement Rue Porte Montmarault : la société Monteil TP a remis une proposition pour un montant total HT de 21 467.50 € soit 25 761.00 € TTC. Le détail des aménagements sera revu compte tenu du coût élevé.

*Pays de Saint-Eloy : un questionnaire communautaire a été transmis à toutes les communes du territoire pour évaluer la pertinence d'un futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

*Offre de service spectacle Clown « Poil de Carotte ».

*Conseil Départemental (63) : problématique de la compétence enfance-jeunesse (protection de l'enfance).

*Association « Pour leurs Sourires » : remerciements concernant la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes pour le spectacle du 02 juin 2024 ainsi que pour le versement d'une subvention exceptionnelle.

*Orange : courrier d'information sur la fermeture progressive du réseau cuivre à l'échéance de l'année 2028.

*Pays de Saint-Eloy : chantiers d'insertion *Petit Patrimoine Bâti* (dernière phase de travaux pour 2024).

*Festival Baroque d'Auvergne 2024 : grand concert à l'église de Montaigut-en-Combraille le mardi 30 juillet 2024 à 20 heures.

*Préfecture de Région : Madame la Préfète a notifié l'attribution d'une subvention de 195 000 € à la commune dans le cadre du Fonds Vert pour la requalification du centre bourg et notamment la question des friches.

*Sioule et Morge : Une réunion concernant la question des travaux du réseau d'assainissement et des stations est programmée le 25 juillet 2024 avec la commune de Saint-Eloy les Mines.

*Architecte des Bâtiments de France : retroplanning concernant l'aménagement futur du secteur « quincaillerie ».

*Projet d'aménagement « zone de la Croix verte ».